ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968 - DÉPARTEMENT DU TARN-&-GARONNE

Circonscription de MONTAUBAN

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electrices, Electeurs,

Dix ans de régime gaulliste ont abouti à l'explosion de mécontentement populaire du mois de mai.

Ce régime a eu tous les atouts dans ses mains : 80 % des Français lui accordaient confiance en 1958 ; De Gaulle a eu pendant dix ans **sa** constitution, **ses** gouvernements, **sa** majorité au Parlement. Pourtant il a été incapable de résoudre les grands problèmes de notre époque.

— L'enseignement et plus particulièrement l'Université loin d'avoir été transformés en un service national et démocratique ont été mis de plus en plus au service des monopoles capitalistes, d'où l'inadaptation des structures, les inégalités sociales et l'incertitude des lendemains pour les étudiants.

— En 10 ans le pouvoir d'achat des salaires n'avait pratiquement pas augmenté cependant que le revenu national s'accroissait de 60 % depuis 1958 avec pour conséquence une énorme augmentation des profits capitalistes. Nombre d'ouvriers Tarn-et-Garonnais gagnaient moins de 500 F par mois.

— La concentration agraire, voulue et accélérée par le pouvoir gaulliste a éliminé des centaines de milliers de petits et moyens exploitants et en menace des centaines de milliers d'autres.

— Le petit commerce, les petites entreprises, l'artisanat se trouvent également condamnés ou menacés par les monopoles et les trusts à succursales multiples.

Les franchises communales sont remises en question par le projet Fouchet qui prévoyait le regroupement autoritaire des petites communes.

Les communistes avaient prévu cette politique dès 1958 en dénonçant dans le pouvoir personnel, un régime au service des grands monopoles capitalistes. **Les faits leur ont donné raison.**

Comme ils ont raison aujourd'hui quand ils vous disent que les mêmes forces sociales sont toujours derrière De Gaulle et par conséquent que les réformes annoncées par le pouvoir ne sont qu'une promesse vaine et que la réalité **démentira une fois de plus.**

Qui pourrait, vu le passé, accorder à De Gaulle un nouveau bail de 10 ans comme il l'a demandé. Ce serait préparer de nouveaux conflits, et ouvrir la voie de l'aventure !

Pour ce qui le concerne, le Parti Communiste Français a **soutenu** activement la lutte calme et digne des **travailleurs de la ville et des champs pour la défense de toutes leurs revendications,** comme il a aidé **les étudiants dans leur lutte pour une Université nouvelle,** dans tous les cas où ils écartaient provocations et désordre.

Le problème posé aujourd'hui n'est pas gaullisme ou communisme comme le pose De Gaulle : les aspirants à la dictature, au fascisme, l'ont toujours posé ainsi !

Le choix du pays est entre : la dictature gaulliste ou une démocratie véritable qui suppose :

1. — L'EXPANSION ECONOMIQUE, possible grâce à :

— la nationalisation des grands monopoles de fait et en particulier des grands organismes de crédits qui mis au service de l'intérêt national permettrait **d'accorder des prêts à faible intérêt au petit commerce, à l'artisanat, à l'agriculture familiale, à la coopération et à la petite industrie de notre région,** ce qui **garantirait le plein emploi et le pouvoir d'achat des salariés.**

— la réduction des dépenses improductives, en particulier la suppression de la force de frappe.

— la réforme démocratique de la fiscalité appuyée par la lutte contre la vie chère et l'inflation.

2. — **LE PROGRES SOCIAL,** par

— l'amélioration des salaires et allocations aux vieux travailleurs.

— la réduction progressive du temps de travail et l'avancement de l'âge de la retraite.

— l'abrogation des ordonnances contre la Sécurité Sociale.

— la juste rémunération du travail paysan, l'aide à la coopération sous toutes ses formes et des mesures en faveur de l'exploitation familiale.

— la modernisation de l'Université par l'Université elle-même sur la base du plan Langevin-Wallon.

3. — **L'ELARGISSEMENT DE LA DEMOCRATIE,** par

— la planification démocratique avec la participation de toutes les catégories sociales.

— l'élargissement des libertés locales.

— l'amélioration des libertés syndicales et la mise en place de Comités d'entreprises.

— un statut démocratique de l'O.R.T.F. et à ce sujet nous saluons la lutte magnifique de l'Intersyndicale de l'O.R.T.F. pour l'objectivité de l'information.

4. — **UNE ACTIVITE POLITIQUE DE PAIX ET DE COOPERATION INTERNATIONALE,** de Sécurité collective et de désarmement qui exige en particulier pour le peuple Vietnamien le droit à déterminer son avenir dans l'indépendance.

La réalisation d'un tel programme ne peut être le fait d'un Parti.

C'est pourquoi le Parti Communiste ne revendique pas le pouvoir pour lui seul. Il propose l'établissement d'**un programme social avancé, commun aux partis de gauche,** sur la base duquel il serait possible de former un **gouvernement d'union démocratique à participation communiste.**

La participation des communistes à une majorité et au gouvernement issu d'elle a fait la preuve de son efficacité en faveur de la population laborieuse que ce soit en 1936 ou après la Libération. Il en est de même sur le plan local à la Municipalité de Montauban.

Votre bulletin de vote doit vous permettre

— d'assurer la défaite du gaullisme et de barrer la route à toute tentative de solution de type centriste et réactionnaire.

— en votant pour le Parti Communiste Français, de manifester votre volonté de voir se réaliser dans la dynamique du succès, l'alliance des forces ouvrières et démocratiques dans la voie tracée par l'accord du 24 février, puis le plan d'urgence signé avec la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste.

POUR LA DEMOCRATIE, POUR LA PAIX, LE PROGRES SOCIAL.



Pierre JUGE

Maire adjoint de Montauban
ancien Député
Secrétaire de la Fédération du P.C.F.

SUPPLEANT :

Jean VIGNOBOUL
Maire-adjoint de Montauban
Instituteur
Membre du Bureau fédéral du P.C.F.

candidats du

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

VU : LES CANDIDATS.

Imp. Express - Montauban